



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sécurité des billets d'accès aux installations olympiques

Question écrite n° 45634

Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les débordements et les affrontements survenus aux abords du Stade de France en marge de la finale de la Ligue des champions de football. La presse étrangère a d'ailleurs largement relayé le fiasco d'une soirée qui aurait dû être l'occasion de démontrer la compétence de la France en matière de gestion des foules. À deux ans des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il s'agit d'un très mauvais signal qui ne peut que renforcer les interrogations déjà soulevées concernant la sécurité des Olympiades. La grève du RER B a conduit à un fort report sur les lignes du RER D sans que les accès ne soient multipliés (13 prévus pour les sorties du RER B et seulement 4 pour le RER D), entraînant un phénomène d'étouffement et d'écrasement du côté du RER D. De plus, les spectateurs ont d'abord dû présenter leur billet aux forces de l'ordre, avant que leur validité ne soit vérifiée que plus loin, au niveau de l'accès au stade. Des milliers de personnes sans ticket valide se sont donc retrouvées coincées sur le parvis du Stade de France, tandis que les détecteurs de titres authentiques n'ont pas pu entrer. Enfin, les autorités organisatrices ont permis le recours à des titres papiers disposant de QR code, moins sécurisés et facilement falsifiables (photocopie). Le premier QR code scanné est ainsi réputé être valide... Aussi, elle demande les mesures qui seront prises dans le cadre des jeux Olympiques et Paralympiques pour sécuriser les billets olympiques et ainsi éviter des fraudes massives aux faux billets.

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45634

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2022](#), page 3310

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)